



les Nouvelles de Loire Atlantique

Bimensuel édité par la
Fédération de Loire-Atlantique
du Parti Communiste Français

Numéro 761 - 18 décembre 2003 Prix : 0,38 €



A l'initiative du PCF Le débat et l'engagement citoyen devient réalité aux forums de Nantes et de Saint-Nazaire



Photo Presse Océan

Vite lu



Ce nouveau numéro des Nouvelles laissera une large place aux questions de l'énergie dans notre région avec les difficultés de production dans l'Ouest de la France qui risquent de se traduire par des coupures si les conditions climatiques sont défavorables. Dans un dossier de 4 pages, nous essayons de faire le point sur les raisons qui ont amenés à une telle situation et formulons des axes de réflexion pour y remédier. Ce numéro fera également le point de la souscription nationale du Parti Communiste Français en page 8. Avec l'espoir que la lecture de ce 761ème numéro des Nouvelles vous apportera dans votre réflexion, nous vous souhaitons bonne lecture.

● Démarche citoyenne

Ce mois de décembre 2003 témoigne d'une réelle et forte volonté du Parti Communiste de placer, en Loire-Atlantique, l'adhérent et le citoyen au cœur de son activité pour définir ses choix stratégiques, ses orientations, mais également pour construire une véritable alternative politique à gauche. C'est ainsi que les Forums de Nantes et de Saint-Nazaire ont été des succès. Tout d'abord, par le monde qu'ils ont réunis (100 dans la capitale de la construction navale et 200 à Nantes) ensuite par leur contenu très constructif qui se tournait résolument vers l'avenir. Enfin, ces Forums ont été des succès parce qu'ils ont permis de mettre dans les mêmes salles, des gens différents qui, répondant à l'invitation que leur avait été adressée par le Parti Communiste, décidaient de travailler ensemble à Nantes pour "construire autre chose à gauche" et à Saint-Nazaire afin "d'agir pour la construction navale et la filière maritime". Ces gens différents émanaient de la CFDT, de la CGT, de la FSU, étaient adhérents au Parti Socialiste, aux Alternatifs, aux Verts, étaient d'associations comme ATAC ou le Collectif Anti Marée Noire.... Des gens qui dans les deux initiatives ont décidé de poursuivre leur débats et leur action, notamment à Saint-Nazaire en proposant une intervention auprès des pouvoirs publics afin de mettre en place une table ronde autour des questions de la navale.

Ce mois de décembre a également permis aux communistes de s'exprimer après un profond et long débat sur les choix stratégiques de leur Parti, en vue des prochaines échéances électorales régionales. Sur les 1684 adhérents que compte notre département, 523 des 651 suffrages exprimés, ont approuvé les orientations de la Conférence régionale, 143 ont voté pour la proposition alternative et 24 se sont abstenus. En décidant ainsi, (orientation confirmée au niveau des 5 départements des Pays de la Loire), de retenir très majoritairement les orientations proposées par la Conférence régionale "de travailler à construire une liste commune ouverte à toutes les forces de gauche et de progrès", ils ont fait preuve d'une grande conviction politique pour donner à leurs propositions les moyens qu'elles s'expriment au sein de l'Assemblée régionale. L'ensemble de cette actualité se devait d'être immédiatement communiquée, ce qui est fait. Elle fera l'objet d'un compte rendu plus large des les colonnes de notre prochain journal où nous reviendrons sur les Forums et sur les choix stratégiques décidés par les Communistes en vue des prochaines élections régionales.

Y.C

De vous à moi

L'hiver commence à pointer son nez, la France montre une nouvelle fois son vrai visage, celui de cette France d'en bas qui n'en finit pas de dégringoler. La misère est là et bien là pour des centaines de milliers d'hommes et de femmes qui gisent dans les rues sans manger, sans abri, sans famille, sans rien, si ce n'est le rejet d'une société qui les a conduit là. Ils seraient selon une récente enquête 6 millions à vivre en France en dessous du seuil de pauvreté soit 10% de la population.

Les Restaurants du cœur vont ouvrir pour une nouvelle saison comme ils disent. Ils serviront plus de repas que l'année passée, c'est déjà écrit et ils en serviront plus qu'il n'y a d'habitants dans notre cher pays. Ils les serviront à des gens qui ne sont pas des bons à rien, des voyous ou des alcooliques mais à des gens qui n'ont souvent pas eu de pot dans leur chienne de vie, des gens pour qui un jour, la chance a tourné, qui se sont retrouvés seuls, sans emploi, sans famille, en un mot que notre foutue société a fait basculer.

La décence voudrait, je crois, beaucoup de modestie à ceux qui sont responsables de cette situation, ceux qui par leur politique donnent aux riches et étouffent les pauvres. C'est en tout cas, ma façon de voir les choses mais pas celles de nos dirigeants qui osent aller à l'ouverture des restos du cœur, se pavaner devant les caméras de télévision, discourir devant les micros à l'exemple de Raffarin, la semaine passée. Quelle audace, quelle indécence, quelle arrogance, quel mépris envers ceux qui n'ont plus rien parce pour ces gens là, cette politique là leur a tout pris, tout enlevé. C'est révoltant de voir Raffarin à la télévision regarder les produits qui sont distribués comme si il avait peur d'une intoxication alimentaire de ces gens d'en bas.

J'entends, autour de moi, dire quelque fois qu'il y en a marre de cette politique. J'en conviens. OUI, il y en a marre de cette politique qui marginalise, qui exclue, qui casse les hommes. C'est pourquoi il faut travailler inlassablement à construire autre chose, ne plus faire que de parler d'argent comme nos gouvernants d'hier et d'aujourd'hui, de coûts et autres, mais de s'occuper enfin des hommes.

Y.C

Le vote des communistes

Dans l'ensemble du pays, comme dans notre département, les Communistes étaient appelés à se prononcer sur les questions de stratégie et du contenu de leurs propositions en vue des élections régionales de mars prochain. Cette consultation était en cours quand nous avons écrit ce numéro des Nouvelles. Nous ne manquerons pas de revenir sur cet événement lors de notre prochain numéro. Notre photo : les opérations de vote à la Fédération du Parti rue des Olivettes à Nantes.



En juin
Les jours plus loin



Concessionnaires agréés (en L1000 km) : Renault-4.2 - Renault-5.1, Renault-5.1i, Renault-5.1i (en option), Renault-5.1i (en option) 110 - Renault-5.1i 134.

RENAULT

Reprise Argus +
ou remise
1 300 €

Offre de remise ou de reprise Argus (conditions générales Argus diminuées des charges professionnelles et des éventuels frais de remise à l'état standard) non cumulable, réservée aux particuliers du 2 au 30 juin 2003 pour l'achat d'une Renault Clio neuve.



RENAULT SAINT-NAZAIRE
CENTRE AUTOMOBILE DE L'ETOILE
380, Route de la Côte d'Amour - Océanis
02 40 17 20 20
ET SON RESEAU D'AGENTS

POUR VOTER EN MARS

Il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter aux élections du premier semestre 2004. Les inscriptions sur des listes spéciales doivent être effectuées dans la Mairie du lieu d'habitation avant le 31 décembre de cette année, dernier délai. Après il sera trop tard. Il ne reste plus que quelques jours pour faire la démarche ou la faire faire à l'un de vos proches, de vos amis ou connaissances.

INSCRIVEZ-VOUS



AMBULANCES NAZAIRIENNES



BRIERE SERVICES

Urgences
24 h/24

TAXI* - AMBULANCES - VSL
AUTOCAR
LOCATION DE MINIBUS



Tél. 02 40 45 95 00

Renseignements administratifs :
02 40 45 95 04

TRIGNAC*
33 rue Marcel Sembat
ST NAZAIRE
70 bis rue de Trignac
MONTOIR - ST JOACHIM*
15 rue J. Jaurès

SARL POMPES FUNEBRES ATLANTIQUE



Patrick LE ROGNON

24 H sur 24
7 jours sur 7

02 40 01 86 88

- Organisation complète d'obsèques
- Démarches évitées aux familles
- Possibilité d'accès à la chambre funéraire
- Soins de conservation
- Transport de corps avant et après mise en bière
- Contrats d'obsèques
- Tiers payant Mutualiste conventionné par Loire-Atlantique Mutualité
- Convention retraités C.G.T.

SAINT-NAZAIRE et sa région

5, place F-Blanco - 02 40 01 86 88



les Nouvelles de Loire Atlantique

Bimensuel édité par la
Fédération de Loire-Atlantique
du Parti Communiste Français

Supplément au Numéro 761 - 18 décembre 2003



**Des coupures
d'électricité sont
possibles cet hiver
dans les régions de
l'Ouest de la
France car la
demande risque
d'être plus forte
que la production**

Un dossier spécial de NLA

QUELS CHOIX DE PRODUCTION ELECTRIQUE POUR LA FRANCE ?

Avant 2050, la Terre comptera 4 milliards d'habitants en plus. Ils auront besoin d'énergie. L'Américain moyen consomme environ 60 fois plus d'énergie qu'un habitant de l'Afrique. Il faut réduire cette inégalité car le Sud aura besoin d'énergie. La demande énergétique des pays développés ne cesse de croître. Elle a donc toutes les chances d'exploser à l'échelle mondiale au 21ème siècle. L'électricité est une des formes importantes que peut prendre l'énergie dans notre vie de tous les jours, que ce soit à la maison ou dans le travail.

Comment répondre à cette demande alors que l'énergie nous impose de nombreuses contraintes de différente nature. Nous devons économiser les ressources de pétrole et de gaz qui, au rythme actuel seront épuisées dans 60 ans. Nous devons réduire notre dépendance car notre pays, ainsi que la plupart des pays d'Europe, n'a ni gaz ni pétrole. Nous devons limiter l'émission des gaz à effet de serre qui réchauffent la planète. Nous devons réduire nos déchets et apprendre à les gérer. Il faut respecter ces contraintes tout en instaurant un droit réel à l'énergie pour tous.

Comment faire ?

Les Français, mais aussi les Européens, vont devoir choisir un certain équilibre entre quatre orientations pour gérer au mieux toutes ces contraintes : le développement des énergies renouvelables, les progrès dans les économies d'énergie, les énergies nucléaires et une politique de restriction énergétique. Les énergies renouvelables, avec un effort de recherche conséquent, peuvent aujourd'hui devenir un appoint intéressant notamment en ce qui concerne les énergies, géothermique photovoltaïque et la biomasse. Mais, à part l'énergie hydraulique très développée en France, ces énergies sont incapables, à elles seules, de répondre de manière stable et continue aux besoins nationaux et européens alimentés par le réseau électrique. L'amélioration de l'efficacité énergétique est riche de possibilités à condition que l'effort de recherche dans cette direction soit soutenu. Cette voie en direction des économies d'énergie ne fera sentir ses effets qu'à long terme car elle demande surtout des investissements conséquents financés par les particuliers. En réduisant comme il le fait l'effort de recherche de la France, le gouvernement ampute les potentialités à terme de ces deux volets de la politique énergétique nationale. Le système français de production d'électricité qui associe hydraulique et nucléaire a montré tous ses avantages. Il assure une indépendance énergétique grâce à ses grandes facilités de stockage des barrages et des combustibles nucléaires sur plusieurs années. N'émettant pas de gaz à effet de serre, il est une réponse pertinente au réchauffement climatique. Le coût stable et bas (peu sensible aux évolutions des marchés monétaires) du kWh qu'il produit favorise la compétitivité économique, l'emploi qualifié et le droit à l'énergie. Ses réserves et l'utilisation de toutes ses potentialités (les réacteurs à neutrons rapides) renvoient les problèmes d'épuisement à plusieurs siècles, le temps de la relève avec la fusion nucléaire, le photovoltaïque et les piles à combustibles. Si nous voulons préserver ce système français de production d'électricité, répondre aux besoins croissants d'électricité et se préparer à renouveler le parc nucléaire à partir de 2020 avec un nouveau type de réacteur déjà testé, EDF doit s'engager dès maintenant dans la construction du prototype EPR (European Pressurized Reactor : nouveau réacteur franco-allemand améliorant toutes les performances des types de réacteur actuellement en fonctionnement). Ceux qui n'acceptent pas l'énergie nucléaire sont conscients de l'impasse dans laquelle ils se trouvent de ne pas pouvoir répondre aux besoins énergétiques des Français, mais aussi des peuples du Sud. Ils préconisent donc une politique de restriction énergétique. Dans l'économie de marché, la mise en œuvre de cette restriction passe par "augmentation du prix du kWh. Elle frappe en priorité ceux qui ont le plus besoin d'énergie, les plus démunis. Malheureusement, ce volet n'est pas absent de la prochaine loi de programmation du gouvernement qui sera proposée aux députés au début de 2004. Les communistes refusent le volet de restriction énergétique qui accroîtrait encore les inégalités sociales.



Le centre de production de Cordemais

Le Centre de Production Thermique (CPT) de Cordemais constitue composante essentielle de la production électrique de l'ouest de la France. Sa puissance installée se compose de 5 tranches (ensemble appelé TR, regroupant une chaudière, une turbine un alternateur et un transformateur). Les tranches TR1, 4 et 5 (510 MW + 2x600 MW) brûlent du charbon, les TR2 et 3 (2x700 MW) brûlent du fioul. La puissance de la Centrale est 3110 MW (1 MW = 1 Million de Watt). Les autres centres de production électrique de l'Ouest ont des puissances beaucoup plus réduites : Dirinon, Brennilis et La Rance (usine marée-motrice). Pour répondre à la demande d'électricité, l'ouest de la France est principalement alimenté par les centres de production nucléaire de Chinon et de Flamanville.

Le rôle de Cordemais

La consommation électrique nationale évolue dans la journée en fonction de la consommation demandée par tous les utilisateurs, industriels et particuliers. Pour les mêmes raisons, elle varie suivant les saisons. Pour assurer ces variations sans coupures, car l'électricité ne se stocke pas, les centres de production d'électricité d'EDF n'ont pas tous le même rôle en France.

Du fait de leur bas coût du kWh et de leur manque de souplesse (il n'est pas possible de les arrêter et de les redémarrer trop souvent), les centrales nucléaires fournissent la base de la production d'énergie en permanence. Les CPT comme Cordemais ont été conçus pour fournir les pointes de la demande, parce qu'ils sont plus souples mais avec un coût du kWh plus élevé. D'autres centres de production comme Dirinon, ont été conçus pour fournir la super-pointe car le coût de leur kWh est très élevé.

Aujourd'hui, du fait d'une sous-capacité de production d'électricité en Bretagne et dans les Pays de la Loire, le rôle du CPT de Cordemais a évolué. Il doit maintenant fonctionner en permanence, c'est-à-dire en base, comme les centrales nucléaires. Le coût moyen de l'électricité devient dans ces conditions plus cher.

Récemment, la situation des tranches de Cordemais s'est aggravée. La direction d'EDF, dans le cadre des orientations de déréglementation et de privatisation d'EDF, a arrêté la tranche TR1, pour permettre à des groupes privés d'intervenir dans la production d'électricité. Le gouvernement et la direction d'EDF appliquent en cela les orientations européennes de la concurrence qui imposent la pluralité des producteurs d'électricité sur le marché. Par ailleurs, une autre tranche TR3 de la centrale de Cordemais nécessite des interventions longues de maintenance après des contrôles qui ont révélé des défauts dans l'installation. A cause de l'indisponibilité de ces deux tranches, la puissance disponible de la centrale de Cordemais n'est plus que de 1900 MW.



Les risques qui accompagnent une telle situation

Les risques qui accompagnent une telle situation

Tout l'ouest se trouve dans une situation de sous-capacité de production grave. Les Pays de la Loire importent 75 % de leurs besoins en électricité. La Bretagne doit en importer 95 %. Cet approvisionnement repose sur la fiabilité et la capacité des lignes à très haute tension (THT) qui alimentent l'Ouest à partir des centrales nucléaires de Chinon et de Flamanville.

Dans les périodes de forte demande d'électricité en France et en Europe que sont le mois de décembre et les mois de janvier et février, les moyens de production d'électricité seront insuffisants pour tout le pays. L'Ouest, qui se trouve en bout de ligne, ne pourra être approvisionné que très difficilement. Pour éviter les coupures brutales (voir l'encart coupures-délestages), EDF devra programmer des délestages. Lesquels ?

Les choix qui seront faits se feront en accord avec la direction d'EDF et le Préfet en préservant les secteurs prioritaires : hôpitaux, etc.... Autrement dit, ce seront des choix politiques : les industries ou les particuliers, les secteurs à forte densité de population ou les autres, les secteurs pauvres ou les secteurs riches ????

Coupures ou délestage ?

Dans quelles conditions surviennent les coupures

Quand la demande d'électricité est forte avec une production locale d'électricité insuffisante, les lignes à très haute tension sont sollicitées au maximum de leur capacité de transport du courant. Cette situation intervient surtout en période de grand froid. Les moments critiques sont donc les jours de décembre avant les vacances de Noël et les jours de janvier dès la reprise et parfois février.

Au-delà d'une certaine intensité de courant, les risques d'accident (dilatation des lignes) sont grands. EDF a donc installé des seuils d'intensité qui, s'ils sont franchis, entraînent la coupure automatique de la ligne. C'est un phénomène qui intervient en cascade et qui touche toutes les lignes d'un réseau les unes après les autres.

Ce phénomène est intervenu lors du dernier week-end de septembre pour toute l'Italie. L'Italie, comme beaucoup d'autres pays d'Europe, est en sous-capacité de production électrique du fait des règles capitaliste de la rentabilité. C'est la coupure

générale de toute la péninsule dont les médias ont parlé à l'époque. Plus rien ne fonctionne ; ni les stations services, ni les d'ordinateurs, plus de train, plus de trams, plus de feux aux carrefours (les policiers seraient bloqués à ces postes), plus de caisses enregistreuses, plus de distributeurs de billets, plus de chauffage (même au gaz, la pompe à eau est électrique), plus de système d'alarme, les ascenseurs bloqués sans prévenir, les trains arrêtés en pleine campagne, même les trains diesels ont besoin des signaux électriques, etc.. Le chaos !

Mesurons ce que serait une ville comme Nantes où il n'y aurait plus d'électricité. La nuit, seuls les phares de voitures, les bougies et les torches électriques seraient susceptibles d'éclairer cette grande ville. En dehors des services, comme les hôpitaux, qui possèdent des batteries de secours (leurs capacités sont limitées), ce serait le noir complet.

Pour éviter il faut prévoir des délestages

C'est pourquoi il est nécessaire d'avoir des plans de délestages ciblés. Comme il le fait toujours pour n'importe quel risque, EDF a étudié les actions préventives susceptibles d'éliminer les risques de coupures brutales de courant. Le moyen le plus évident est de réduire autoritairement la demande d'électricité de manière à ce que les lignes à très haute tension n'atteignent pas leur capacité maximum (limite) d'in-

tensité du courant.

Dans ces conditions, EDF a étudié, en accord avec la puissance publique (le Préfet), toutes les situations envisageables et a programmé la parade, dans chaque situation, avec des délestages. Ceux-ci évitent ainsi les coupures en cascade qui peuvent paralyser tout un pays.

Brèves

Plus de réserve

Les centrales comme Cordemais, avec un fonctionnement plus souple mais plus cher, assurent "les pointes". D'autres centrales, encore plus souples et encore plus cher, assurent les "super pointes". Enfin, chaque installation en situation normale ne fonctionne qu'à 90% de sa capacité pour faire face à un aléa imprévisible. EDF aujourd'hui optimise sa marge en fermant les centrales les moins rentables (fuel, charbon comme à Cordemais) en réduisant au minimum les surinvestissements qui garantissent la fourniture sans coupures. Cette logique conduit le producteur d'électricité à rechercher des situations de pénurie (produire moins que ce qui est consommé) car elles font grimper les prix donc la rentabilité.

Une fois chez les Belges

Saviez-vous que nos arsenaux (DCN) ne se fournissent pas en électricité auprès de l'EDF mais en Belgique avec la société Electrabel. Pour ces établissements dépendant par excellence de l'état on est loin de donner la leçon de défense des intérêts de la nation ne trouvez-vous pas ?

Le TGV et la Vendée

La Vendée est le département dont la situation électrique est la plus catastrophique à un tel point qu'il est impossible d'électrifier le TGV tracté par une locomotive Diésel. Un TGV consomme de 30 à 50 MW soit 10% de la consommation du département de 500MW. Même sans TGV électrique, des plans de délestages sont déjà envisagés en Vendée pour cet hiver. La Vendée, c'est le chemin de fer anglais et le réseau électrique de New-York.

La ligne de 225 KV de Saint Malo de Guersac à Pontchâteau

Les populations habitant la région du Parc Naturel Régional de la Brière demandent que, à l'occasion du remplacement d'une ligne de transport de 63 KV la nouvelle ligne de 225 KV soit enfouie car elle traverse le Parc Naturel. Après de nombreuses batailles, la proposition de RTE EDF est la suivante : les solutions d'enfouissement coûtent environ le double du transport aérien. Quelle est donc la participation des collectivités territoriales ? Cette implication des collectivités territoriales n'est plus seulement limitée à représenter les demandes des citoyens et à répondre aux besoins de distribution de l'énergie. Elle devient financière au travers d'investissements lourds. Nous pouvons entrer, si nous n'y prenons garde, dans une nouvelle logique qui modifiera en profondeur les missions de service public.

Ce qu'il faut savoir sur les éoliennes

Dans certaines situations particulières les éoliennes peuvent être intéressantes pour produire de l'énergie et ainsi bénéficier d'une énergie réellement renouvelable. Toutefois, il faut avoir en tête leurs limites, pour être sûr de faire un investissement judicieux quand on décide d'en construire.

- Une éolienne ne fonctionne qu'avec du vent, mais pas n'importe quel vent. Il doit être supérieur à 20 km/heure et inférieur à 90 km/heure.

- Dans ces conditions, il est facile de constater que cette forme d'énergie est particulièrement inopérante en période anticyclonique (périodes de canicule ou de grand froid, là justement où il y a une forte demande d'électricité). Elle impose par ailleurs, pour suppléer ses défaillances, des installations thermiques (diesels ou autres moyens utilisant en général des combustibles fossiles émettant des gaz à effet de serre).

- Ces limites de fonctionnement entraînent qu'une production d'énergie électrique n'est possible au maximum qu'un jour sur cinq en moyenne (20 % du temps, soit 2 mois et demi par an en étant optimiste). Les éoliennes en mer (off-shore) pourraient atteindre 30 % du temps. Une centrale nucléaire fonctionne en moyenne pendant 80 % de l'année, soit presque 10 mois.

- Pour comparer les deux formes de production d'énergie, il faut donc comparer le nombre de kWh qu'elles sont susceptibles de produire et non les puissances de ces installations. Si nous prenons une centrale nucléaire de 1300 MW de puissance fonctionnant 80 % du temps, la même énergie pourra être fournie par x éoliennes d'1 MW de puissance fonctionnant 20 % de son temps ; soit x = 5200 éoliennes.

- Les grandes éoliennes perturbent la réception des chaînes de télévision qui passent par le réseau hertzien (c'est-à-dire les antennes paraboliques). C'est notamment le cas de France 3 Région. Le livre blanc de Nicole Fontaine propose un programme considérable de construction d'éoliennes (7 000 MW à 10 000 MW soit de 7 000 à 10 000 éoliennes) d'ici 2010 ce qui mobilisera un investissement d'environ 10 milliards d'euros : plus que 2 EPR pour des installations qui fourniront une énergie électrique inférieure à 2 EPR et de plus intermittente et aléatoire nécessitant le soutien par des centrales thermiques émettrices de gaz à effet de serre (CO₂). Par ailleurs, où voudra-t-on installer ces milliers d'éoliennes ? Les régions suffisamment venteuses sont limitées en France (voir la carte de l'Europe où les régions les plus ventées sont les plus sombres ; violet et rouge).

Chacun peut apprécier cette question en visitant le site éolien de Bouin en Vendée.

Cela dépend du vent

Une éolienne ne fonctionne qu'avec du vent mais pas n'importe quel vent. Il doit être supérieur à 20 km/h et inférieur à 90 km/h. Dans certaines conditions, il est plus facile de constater que cette forme d'énergie est particulièrement inopérante en période anticyclonique (périodes de canicule ou de grand froid, là justement où il y a une forte demande d'électricité). Elle impose par ailleurs, pour suppléer à ces défaillances, des installations thermiques (diesel ou autres moyens utilisant en général des combustibles fossiles émettant des gaz à effet de serre).

De temps en temps

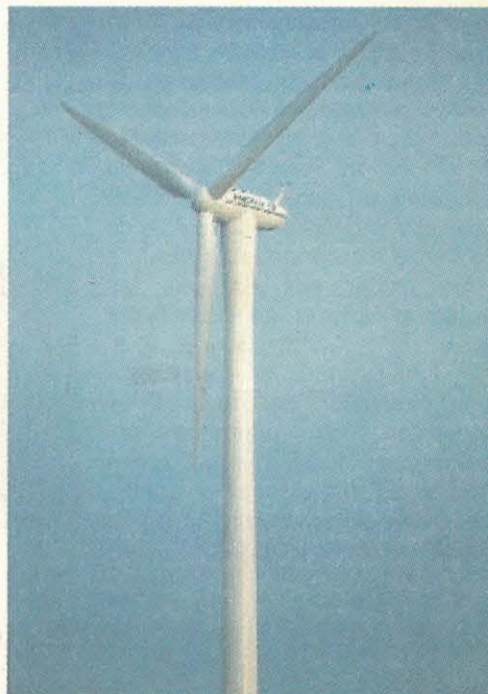
Ces limites de fonctionnement entraînent qu'une production d'énergie électrique n'est possible au maximum qu'un jour sur cinq en moyenne (20% du temps soit 2 mois et demi par an, en étant optimiste). Les éoliennes en mer (off-shore) pourraient atteindre 30% du temps. Une centrale nucléaire fonctionne en moyenne 80% du temps soit 10 mois par an.

Puissance ou production ?

Pour comparer les deux formes de production d'énergie, il faut comparer le nombre de KWH qu'elles sont susceptibles de produire et non les puissances de ces installations. Si nous prenons une centrale nucléaire de 1300 MW de puissance, fonctionnant 80% du temps, la même énergie pourra être fournie par X éoliennes d'1 MW de puissance fonctionnant 20% du temps soit 5200 éoliennes.

Livre blanc pour avenir noir

Le livre blanc de Nicole Fontaine, Ministre de l'Industrie, propose un programme considérable de construction d'éoliennes (7 000 à 10 000 d'ici 2010). Cela mobilisera un investissement d'environ 10 milliards d'euros (plus de 2 EPR) pour des installations qui fourniront une énergie électrique inférieure à 2 EPR et de plus intermittente et aléatoire nécessitant le soutien par des centrales thermiques émettrices de gaz à effet de serre. Par ailleurs, où va-t-on installer ces milliers d'éoliennes ? Les régions suffisamment venteuses sont limitées en France comme le montre la carte ci-dessous. (Les régions les plus ventées sont les plus sombres sur la carte).



UNE QUESTION D'AVENIR

Le sous-équipement d'unités de production d'électricité dans l'Ouest de la France peut avoir de graves répercussions sur la vie au quotidien des populations mais également sur le développement économique de nos régions. Il devient donc indispensable de prendre une série de dispositions pour répondre aux besoins qui s'expriment et ceci à court, moyen et long terme. C'est pour cela que les Communistes se prononcent pour :

DANS L'IMMÉDIAT :

Procéder à une révision complète des tranches de la centrale thermique de Cordemais et la moderniser afin qu'elle puisse jouer entièrement son rôle dans le dispositif de production d'électricité.

SANS ATTENDRE :

Décider de la réalisation sur le site EDF de Cordemais d'une centrale à gaz pour répondre aux besoins qui s'expriment. Cette décision qui pourrait être prise sans attendre, permettrait par la rapidité de réalisation d'une telle unité de production (2 à 3 ans) de couvrir à moyen terme, la demande d'énergie sur nos régions.

A PLUS LONG TERME :

Décider d'un nouveau site de production dans l'Ouest de la France d'une capacité de 3000 MW minimum dont les modalités sur son implantation, sur sa conception, devraient faire l'objet d'une large information et consultation sur les enjeux économiques sociaux et politiques avec les populations concernées. Il faut savoir que le temps entre la décision et la mise en activité d'une centrale électrique est de l'ordre de 8 années.

**CONTRE LA DESTRUCTION PROGRAMMÉE...
...IL FAUT MODERNISER LES SERVICES PUBLICS**

Les services publics sont des enjeux essentiels pour l'avenir de la société. Mais, le monde a changé depuis 1946. Les technologies de l'énergie comportent des risques nouveaux mais offrent aussi des possibilités de nouveaux services, de nouveaux moyens de production et de transport et de protection de l'environnement. L'importance des moyens financiers à mettre en œuvre a changé d'échelle. Les réseaux d'énergie sont européens, mais l'Europe énergétique n'existe pas. Les citoyens doivent avoir la maîtrise de ces évolutions et en connaître les tenants et les aboutissants. Ils pourront ainsi mieux déterminer ce qu'ils veulent en tenant compte des réalités et de leurs aspirations nouvelles pour que les services publics soient en harmonie avec la vie. Le Parti Communiste Français ne prétend pas maîtriser totalement la réponse à cette nécessaire modernisation. Il avance des idées pour que le débat avance rapidement. Il propose trois axes de réflexion.

Rapprocher les services publics des besoins et des aspirations des Français

Il convient de faire en sorte que les entreprises publiques restent la propriété collective des Français et que leur statut d'EPIC (Établissement Public Industriel et Commercial) leur permette d'avoir un seul objectif : l'intérêt général et la satisfaction des besoins des usagers. La recherche du profit doit être banni de la gestion des services publics.

Afin de préserver la cohésion sociale qui est un facteur d'union, de convivialité de la collectivité nationale, et d'efficacité économique, il convient d'orienter le secteur public vers un développement économique durable, où le droit à l'énergie pour tous, la promotion d'une sécurité d'emploi ou de formation et l'aménagement du territoire sont des priorités.

La fusion d'EDF et de GDF, principal élément d'un secteur public qui sera appelé à se développer, est logique dans une orientation de réponse aux besoins. Ce monopole public intégré regroupant les activités de production, de transport, de distribution, de recherche d'ingénierie et de commercialisation, situé hors de l'économie concurrentielle, serait à même d'offrir aux Français les services multiples et variés dont ils ont besoin.

Enfin, il faut garantir la pérennisation et la rénovation des régimes de concession pour permettre aux collectivités locales de rester propriétaires des réseaux et à leurs élus d'être partie intégrante de la gestion EDF et de GDF.



△ Placer la confiance dans les femmes et les hommes



△ Des compétences attachées au service public

Aller vers un progrès de la démocratie

Pour que ce rapprochement entre les services publics et les besoins des Français soit crédible, les citoyens et les salariés doivent avoir plus de poids sur les orientations des entreprises publiques ainsi que dans le contrôle des décisions qui sont prises.

Ils doivent être parties prenantes dans la définition des orientations stratégiques des entreprises publiques afin que celles-ci répondent aux besoins d'énergie des Français tout en préservant l'indépendance énergétique, en respectant des accords de Kyoto et de la protection de l'environnement et en garantissant la sûreté et la sécurité des installations.

A un autre niveau, les droits et les pouvoirs des salariés en matière, de sécurité et de conditions de travail, de critères relatifs à la politique de sous-traitance et d'externalisation des compétences, de la politique des reconnaissances des responsabilités et des compétences individuelles et collectives, du temps de travail, devraient être élargis. Les pouvoirs étendus des salariés ouvriraient la voie vers une politique de sécurité d'emploi ou de formation afin que chacun puisse maîtriser sa vie.

Promouvoir une dimension européenne de l'électricité et du gaz

Nous devons constater que l'interconnexion européenne est une réalité pour l'électricité et le gaz. Des orientations sont communes à tous les pays d'Europe : la recherche de l'indépendance énergétique, des préoccupations environnementales partagées et une indispensable solidarité avec les pays en voie de développement.

L'Europe doit donc définir clairement les obligations des services publics pour que celles-ci s'appliquent à tous les opérateurs : le droit à l'énergie concrétisé par l'existence d'un tarif social, la péréquation tarifaire et l'obligation de desserte sur tout le territoire.

Nous proposons la construction de l'Europe énergétique dans le respect des orientations de chaque



△ Un personnel attaché au service public

pays par le déploiement d'un système de coopérations bilatérales et multilatérales favorisées par les institutions européennes. Elles devraient aller dans le sens d'un développement durable en Europe en privilégiant les domaines de la recherche et de la croissance industrielle. Fort des acquis et de l'expérience des services publics français, la question qui se pose aujourd'hui n'est pas celle de leur privatisation. C'est celle de leur rénovation et de leur modernisation pour qu'ils répondent encore mieux eux besoins et aux aspirations des femmes et des hommes du 21ème siècle.



△ A la campagne comme à la ville, répondre aux besoins...

Brèves

Solidarité Alstom



Roger DAVID, Maire de Saint-Malo-de-Guersac, Marc JUSTY, Maire de Saint-Joachim et Jean-Louis LE CORRE, Maire de Trignac ont proposé officiellement au Président de la CARENE que les 10 communes de la communauté expriment

concrètement leur solidarité morale et matérielle aux familles des victimes.

Ils souhaitent que les crédits non engagés, que nous devons consacrer à la communication et aux festivités du lancement du Queen Mary 2, aillent à la solidarité matérielle aux familles des victimes.

Changement

Exit la CUN, Communauté Urbaine de Nantes ! Celle-ci vient de changer d'appellation et de logo. Aujourd'hui, il s'agit de dire et d'écrire : **NANTES - METROPOLE**

Discussion

Après leurs séances sur les orientations budgétaires, les Conseils municipaux et les structures communales vont être amenés à discuter et voter leurs budgets 2004. Nul doute que, le désengagement de l'Etat, les transferts de charges en cascade sur les collectivités territoriales, vont alimenter les débats.

Franchissements de la Loire

Yann VINCE, Président du groupe communiste de "Nantes - Métropole" a adressé une lettre à Jean-Marc AYRAULT, concernant les études des franchissements possibles du fleuve.

Il lui a fait part de son étonnement que, sur ce sujet capital, les acteurs de la vie portuaire (Port autonome, organisations syndicales, Chambre de Commerce et d'Industrie, capitainerie,...) n'aient pas encore été consultés, contrairement à son engagement lors d'un précédent Conseil communautaire.

AGENDA

Conseil Communautaire

Le Conseil communautaire de Nantes-Métropole (ex. CUN) se tiendra le vendredi 19 décembre prochain. A son ordre du jour :

- le **Plan Local de l'Habitat** (qui sera soumis aux communes jusqu'en juin 2004)
- le **Plan de Mobilité des Entreprises** (Ville, Hôpital, CU) qui concerne l'aide aux salariés pour l'utilisation des transports en commun
- le **Vote du Budget 2004.**

Région

Le Conseil Régional se réunira le 18 et 19 décembre avec à son ordre du jour le budget primitif 2004. Cette session sera la dernière séance de la mandature avant les élections régionales.

CCAS, refusons de "détricoter" la solidarité de proximité



Jeanine HOTTELARD, Maire - adjointe de Saint-Nazaire, Conseillère communautaire et membre de l'Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), nous évoque les conséquences d'une remise en cause de l'institution CCAS, contenue dans le projet de loi "Responsabilités locales" en débat au Parlement. Les députés débattent de ce projet tout début janvier 2004.

NLA : Un amendement au projet de loi "Responsabilités locales", adopté au Sénat, modifie en profondeur le code de l'action sociale et des familles qui fonde l'existence légale des CCAS. Qu'en penses-tu ?

J.H. : Cette mesure constituerait une grave remise en cause des initiatives de solidarité répondant aux besoins de nos concitoyens et notamment des plus fragilisés. Ils sont au cœur de nos préoccupations d'élus locaux.

Le transfert de leur mission en service municipal impliquerait la disparition du Conseil d'Administration dont la composition est d'une grande richesse.

Alors que les associations n'ont que rarement l'occasion de faire connaître leur point de vue et leurs besoins auprès des institutions, dans le cadre du CCAS, elles sont généralement les porte-parole des handicapés, des exclus, des retraités et de la petite enfance. Leurs actions, assumées par le bénévolat, ne manqueraient pas de s'alourdir par le transfert des demandes d'aides adressées aujourd'hui au CCAS.

NLA : Comment apprécies-tu la coopération avec les associations nazairiennes ?

J.H. : Les actions qu'elles entreprennent permettent d'agir en profondeur pour atteindre nos objectifs sociaux et en

direction des familles. Le Secours Populaire, la Fédération des Malades et Handicapés (FMH), La Fédération des Maisons de Quartier (FMQ), l'Association Solidarité Création (ASC), l'Aide à Domicile en Activités Regroupées (ADAR) et l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) sont membres du Conseil d'Administration du CCAS. Les associations nazairiennes d'aide et d'assistante aux personnes âgées, personnes handicapées et aux plus démunis contribuent à l'insertion et à la lutte contre l'exclusion sociale.

NLA : Et pourtant, le Président de la République avait pris des engagements ?

J.H. : Cet amendement liquidateur des CCAS, est en totale contradiction avec les déclarations du Président de la République, lui-même qui, au Congrès de l'UNCCAS à Bordeaux en octobre 2002 a souligné "le rôle et la place originale des CCAS, dans le paysage institutionnel... Relais des politiques de l'Etat et des autres responsables publics, s'imposant comme les partenaires d'une politique sociale renouvelée, leur action doit être poursuivie et étendue..."

En conséquence et comme l'a déjà exprimé, à l'unanimité, l'Union Nationale des CCAS lors de son Assemblée générale du 5 novembre dernier à Rennes, nous demandons le retrait pur et simple de cet amendement lors du retour à l'Assemblée nationale en janvier prochain. Dans ce sens, nous nous félicitons de l'envoi aux députés d'une lettre de protestation adoptée à l'unanimité par l'UD 44 du CCAS. Toutes sensibilités politiques confondues, notre association départementale est intervenue au Sénat. Les Sénateurs Communistes, Républicains et Citoyens ont voté contre cet amendement.

Le CCAS est source de souplesse et de réactivité, c'est une force de grande portée pour la solidarité, impérieuse dans le contexte économique et social.

Le CCAS apporte des réponses différenciées, équitables, pertinentes et urgentes, à huis clos, en toute confidentialité et loin des pressions médiatiques et électoralistes.

Le conserver ou le créer lorsqu'il n'existe pas, doit être une priorité.

Les Gens du Voyage : Dignité et Tolérance

Michel TRARIEUX, Conseiller municipal d'opposition à Saint-Sébastien-sur-Loire : 26.000 habitants. Agglomération nantaise

Joël CORPARD : "Michel, tu es, toi aussi, seul élu communiste dans ta commune. Peux-tu nous parler de ta difficulté à te positionner sur certains dossiers, et quelles sont tes propositions pour éviter des positionnements individuels qui peuvent être risqués ?"

Michel TRARIEUX : "Effectivement, s'il est seul et si la structure locale du Parti fonctionne peu, il est souvent délicat pour un élu communiste de se positionner sur tel ou tel sujet. Heureusement, mon expérience provient d'un militantisme syndical actif, c'est-à-dire toujours à l'écoute. Etre élu, c'est prendre en compte la diversité de la population avec toutes ses contradictions. Pour un élu, l'aide de chacun et notamment de ceux qui sont proches de nous est importante, surtout lorsqu'ils ont acquis eux-mêmes une expérience dans ce domaine et exercé un mandat municipal".

J.C. : "Par exemple, sur un sujet récurrent pour les municipalités, celui de l'accueil des gens du voyage".

M.T. : "L'accueil des gens du voyage est pour moi l'exemple concret de cet esprit de solidarité qui est la fibre profonde de notre Parti et que nous voulons faire partager. Il est dommage que beaucoup n'acceptent cet accueil que contraints et forcés. La solidarité ne devrait pas être une affaire de loi mais de comportement. L'hécatombe de l'été dernier nous l'a rappelé cruellement. A Saint-Sébastien, avec cette question sensible de l'implantation d'un terrain pour les "gens du voyage", je voudrais tout d'abord porter une vive critique à la municipalité de droite, qui en amont d'un projet délicat, n'a pas voulu associer la population sébastiennaise et l'a mise devant le fait accompli. Aujourd'hui, le

"torchon brûle" et il ne va pas être facile de gérer à présent cette question".

J.C. : "Travailler en amont un sujet aussi sensible que l'implantation d'un terrain d'accueil des gens du voyage, cela veut-il dire qu'il faudrait arriver à ce que les populations concernées n'aient pas a priori une position de rejet ? Comment y arriver ?"

M.T. : "L'a priori est avant tout une affaire de tolérance et de reconnaissance de la différence. Aucun d'entre nous n'a choisi son origine. D'ailleurs certains seraient peut-être surpris s'ils la connaissaient réellement. L'humanité a été un perpétuel brassage de civilisations. Et c'est cette diversité qui en fait sa richesse et a permis son évolution. Combattre l'injustice, l'intolérance, l'exploitation, voilà bien la meilleure et la seule solution".

J.C. : "Michel, si je te disais que l'élu communiste reste un repère pour ceux qui luttent ?"

M.T. : "En effet, alors qu'une droite revancharde est

en train d'anéantir ce que des générations d'hommes et de femmes ont construit avec l'idéal d'un monde socialement plus juste où chacun trouve sa place, je reste persuadé que l'élu communiste que je suis, peut permettre de résister et participer à construire un autre modèle de société. Mais il ne le fera qu'avec l'aide de tous ceux et toutes celles, très nombreux, qui partagent cette même aspiration"

J.C. : "Comment pourrait-on aider les élus communistes, surtout ceux qui sont seuls, comme toi, à aborder plus sereinement leurs conseils municipaux ?"

M.T. : "Peut-être devrait-on, pour les élu(e)s avec l'ADECAR, organiser de courtes rencontres sur des thèmes précis, récurrents, délicats souvent, pour avoir une démarche commune, et pourquoi pas sur la question de l'accueil de ces populations spécifiques ?"



Ça se passe chez nous

Souscription : C'est bien parti : 6903,41 € versés

Depuis le lancement de la souscription nationale de Parti, de nombreux amis et camarades ont répondu à l'appel qui leur était adressé. Comme nous en avons fait état dans l'un de nos précédents numéros où nous lançons la souscription. Nous portons à la connaissance des lecteurs du journal une première liste de souscripteurs. Avec déjà 6903,41 € récoltés, l'engagement financier des amis et camarades du Parti Communiste répond aux besoins exprimés pour lui donner les moyens de son action. Pour ceux qui ne l'auraient encore pas fait, sans attendre, versez à la souscription 2003.

AUBERTIN YVON STE LUCE SUR LOIRE 60,00 € ; AUBIN JEAN SAINT NAZAIRE 53,00 € ; AVERTY PAUL et SIMONE REZE 20,00 € ; BABIN LUCIEN REZE 20,00 € ; BALANANT LOUIS NANTES 70,00 € ; BAP JEAN MAX MONTBERT 100,00 € ; BARAUD GILLES REZE 40,00 € ; BARAZER PAUL NANTES 15,00 € ; BARUZIE JANINE SUCE SUR ERDRE 15,00 € ; BAUDRILLER JACQUES NANTES 20,00 € ; BECQUET GILBERT NANTES 100,00 € ; BEURRIER JEAN SAINT NAZAIRE 15,00 € ; BILLAUDEAU JEAN NANTES 30,00 € ; BLANCHARD JOSEPH ST JEAN DE BOISEAU 30,00 € ; BONTEMPS CHANTAL ET GILLES SAINT HERBLAIN 100,00 € ; BOUILLET BERNARD CARQUEFOU 30,00 € ; BOURMAUD PATRICE COUERON 200,00 € ; BOUYER HUBERT MONTOIR DE BRETAGNE 50,00 € ; BOY MARGUERITE SAINT NAZAIRE 20,00 € ; BRION JEAN MARIE PORNICHET 77,00 € ; CABELDUC PAULETTE SAINT NAZAIRE 75,00 € ; CHAPEAUBLANC MAURICE SAINT NAZAIRE 50,00 € ; CHENEAU YANNICK CAMPBON 150,00 € ; CHEVALIER RENE REZE 50,00 € ; CORRE MICHEL ST MALO DE GUERSAC 40,00 € ; COUPRIE ANNE SAINT FIACRE 20,00 € ; DALAINE GILBERT NANTES 60,00 € ; DALIBARD ANDRE LA CHAPELLE SUR ERDRE 180,00 € ; DEJENNE JEAN JACQUES SAINT HERBLAIN 30,00 € ; DELASALLE PAULE TRIGNAC 80,00 € ; DEROUALLIERE ANTOINE NANTES 20,00 € ; DIGO YVON NANTES 300,00 € ; DUFFO ROGER BOUGUENAI 45,00 € ; DUMONCEAUX JACQUELINE NANTES 75,00 € ; GALLET MARTHE SAINT NAZAIRE 30,00 € ; GARCON PIERRE LA MONTAGNE 20,00 € ; GARNIER JEANNE NANTES 30,00 € ; GASTINEL MICHEL ET MARCELLE NANTES 160,00 € ; GAUTHIER FRANCOIS ANCENIS 60,00 € ; GOIC MADELEINE ET HENRI NANTES 120,00 € ; GOUNOT DANIEL BASSE GOULAIN 90,00 € ; GUERIN GERARD REZE 30,00 € ; GUILLEMOT PIERRE LE CROISIC 30,00 € ; HAURAY DONATIEN COUERON 25,00 € ; HAUYÉ ANDRE SAINT NAZAIRE 100,00 € ; HERBETTE JEAN MARIE SAINT GILDAS DES BOIS 50,00 € ; HERMOUET YVON NANTES 30,00 € ; HOUARD MARIE SION LES MINES 15,00 € ; HUET ROGER GUERANDE 20,00 € ; JALLET ANDRE PORNICHET 15,00 € ; JANTZEN JEANNE NANTES 165,00 € ; JACQUES SIMONE SAINT NAZAIRE 20,00 € ; KERVELY REMY LA BAULE 100,00 € ; LAMORLETTE JEAN PIERRE BOUVRON 45,00 € ; LANDAIS JEAN PIERRE NANTES 100,00 € ; LASTENNET PIERRE et FRANCOISE MONTOIR DE BRETAGNE 100,00 € ; LE CORRE JEAN LOUIS TRIGNAC 60,00 € ; LEBRUN JEAN MICHEL SAINT PERE EN RETZ 45,73 € ; LECA JOSEPH NANTES 100,00 € ; LECOQ ISABELLE SAINT NAZAIRE 200,00 € ; LEGAL MARCEL SAINT NAZAIRE 20,00 € ; LEHOUSSE JEAN SAINT HERBLAIN 60,00 € ; LEMERDY RAYMOND NANTES 30,00 € ; LEMOINE PIERRE SAINT NAZAIRE 100,00 € ; LERAY PIERRE SAINT LYPHARD 60,00 € ; LEVENEUR MARCEL et FRANCOISE REZE 30,00 € ; LIMINANA ANDRE NANTES 30,00 € ; LOUVARD SIMONE ST SEBASTIEN SUR LOIRE 30,00 € ; MAGNIN SERGE ST ETIENNE DE MONTLUC 30,00 € ; MARCHAND PAULE SAINT JOACHIM 75,00 € ; MESTRIC JEAN MONTOIR DE BRETAGNE 60,00 € ; MINOT MICHEL DRAIN 100,00 € ; MONNIER JEAN CLAUDE NANTES 157,68 € ; MOREAU JEAN JACQUES et MUGUETTE NANTES 300,00 € ; NOBLET YVONNE PORNICHET 145,00 € ; NUNGE GUY CHATEAUBRIANT 20,00 € ; OLLIVA JEAN MICHEL NANTES 20,00 € ; PATRON JOSEPH TRIGNAC 50,00 € ; PCF CELLULE DOLMEN SAINT NAZAIRE 150,00 € ; PERROT JANINE REZE 50,00 € ; POITEVIN ALBERT NANTES 200,00 € ; PRODEAU MICHEL ERBRAY 50,00 € ; RABALLAND DANIEL BLAIN 30,00 € ; RABOUIN THERESE LE CELLIER 40,00 € ; RAIMOND YVON REZE 15,00 € ; RAULT SYLVIANE SAINT HERBLAIN 30,00 € ; RENAUD JEAN LES SORINIERES 20,00 € ; RENOUX GERMAINE et ISAIE HAUTE GOULAIN 50,00 € ; RETIF SERGE SAINT NAZAIRE 30,00 € ; RIVAL MICHEL SAINT NAZAIRE 30,00 € ; ROBERT YVES SAINT HERBLAIN 100,00 € ; ROLLARD GERMAINE SAINT NAZAIRE 25,00 € ; RUEL EMILE SAINT NAZAIRE 15,00 € ; SALAUN HELENE NANTES 75,00 € ; SIX HENRI NANTES 100,00 € ; SUREAU ALBERT NANTES 100,00 € ; TEXIER GUY MESQUER 50,00 € ; TROUBAT RENEE LA BAULE 20,00 € ; TROUILLARD JEANNINE NANTES 70,00 € ; VALSÉSIA LUCIENNE NANTES 35,00 € ; VERGNAUD SERGE LES SORINIERES 210,00 € ; VILPOUX PIERRE NANTES 40,00 € ; VINCENT GEORGES NANTES 50,00 €.



A quoi servent mes versements ?

Dans les manifestations pour la défense de nos retraites, les Communistes ont distribué un tract 4 pages qui a été très bien accueilli : coût : 70 000 €. La page sur la Constitution européenne qui officialise le libéralisme : 40 000€. Les affiches et tracts de rentrée en septembre : coût : 100 000 €.

Réduction d'impôts pour le financement des Partis politiques : de nouvelles dispositions

Pour la déclaration d'impôts sur le revenu 2002, la règle était que les sommes versées pour financer un parti politique étaient déduites du montant de l'impôt à payer à hauteur 50% et ne pouvaient dépasser 10 % du revenu imposable. Pour la déclaration 2003 (celle que l'on fera au début de 2004), la règle sera que vous bénéficierez d'une réduction de 60 % des sommes versées et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Exemple : Si vous versez 100 €, vous aurez une réduction d'impôts de 60 € ... Faites vos comptes ! Si vous versez 100 €, vous n'aurez versé en réalité que 40 €.

Souscription PCF : JE VERSE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Montant :

J'accepte que mon nom soit publié dans les Nouvelles de LA. Oui / Non.

Adresser vos versements à : Fédération du PCF, rue de Olivettes 44000 NANTES en joignant cet encart.

**Abonnez-vous
aux Nouvelles
10 euros
pour l'année**

**Vous recevrez les nouvelles, vous appréciez son contenu.
Pour contribuer à sa parution, à son amélioration,
abonnez-vous pour 10 euros l'an, libellez vos chèques
à PCF - Fédération de Loire-Atlantique
41, rue des Olivettes - 44000 Nantes**

NÉCROLOGIE

Notre camarade Renée LOSQ vient de nous quitter. Cette militante, résistante, communiste, vétérante du Parti Communiste Français, s'est éteinte après une vie amplement remplie. Elle vivait au quotidien le combat pour faire avancer ses idées. Lors de ses obsèques, ses amis et camarades ont tenu à lui rendre un vibrant hommage. Nous reviendrons dans notre prochaine édition sur les témoignages qui lui ont été adressés. Nous tenons à adresser à ses proches et à sa famille, nos plus sincères condoléances et amitiés. Nous gardons de Renée l'image de cette femme exemplaire et de caractère.